

Distr. générale  
1 mars 2012  
Français  
Original: anglais

---

## Commission économique pour l'Europe

### Comité des transports intérieurs

#### Soixante-quatorzième session

Genève, 28 février–1 mars 2012

Point 20 de l'ordre du jour provisoire

#### Adoption de la liste des principales décisions prises par le Comité lors de sa soixante-quatorzième session

### Liste des principales décisions

#### Note du secrétariat

A sa soixante-quatorzième session, le Comité des transports intérieurs:

1. **A adopté** l'ordre du jour provisoire;
2. **A invité** ses membres à accorder toute l'attention requise aux questions de transport dans le contexte de la prochaine Conférence des Nations-Unies sur le développement durable et à envisager d'introduire un objectif de développement durable concernant le transport;
3. **A soutenu** les activités menées au sein du secrétariat en coopération avec d'autres organisations régionales et sous-régionales visant à assister les pays à économie en transition; et **a encouragé** les Etats membres de la CEE-ONU à contribuer volontairement au Fonds d'affectation spéciale pour l'assistance des pays en transition (TFACT);
4. **S'est félicité** de l'organisation prochaine d'une réunion internationale d'experts relative aux futurs systèmes de transports intérieurs (projet forFITS) qui pourrait conduire à une réduction des émissions de CO<sub>2</sub>, et **l'a encouragée**;
5. **A entériné** les résultats du débat sur les orientations politiques (table ronde) sur le thème "La mobilité intelligente – penser les transports de demain"; **a convenu** qu'un rapport succinct, sous forme de conclusions du Président, soit annexé au rapport complet de la session et **a demandé** que les résultats de la table ronde soient pris en considération par ses organes subsidiaires;
6. **S'est félicité** de l'organisation de la deuxième réunion des président(e)s des organes subsidiaires du Comité, dédiée à l'examen de la réforme de la CEE et au renforcement de la coopération et **a réitéré sa recommandation** que ces réunions se tiennent régulièrement dans le cadre des sessions du CTI;
7. **A réaffirmé** son soutien au projet de l'autoroute transeuropéenne (TEM) et à celui de chemin de fer transeuropéen (TER); et **a encouragé** les gouvernements des pays de l'Europe de l'Est, de l'Europe du Sud-Est, du Caucase, et de l'Asie centrale qui ne sont pas encore membres des projets TEM et TER à y participer pleinement;

8. **S'est félicité** des progrès réalisés par le Groupe d'experts des liaisons de transport Europe-Asie (EATL) qui ont permis d'achever la Phase II du Projet EATL ; **a appuyé** le projet de rapport du groupe et **a prié** le secrétariat de le finaliser, en consultation avec les responsables nationaux des pays membres du projet EATL et de le publier ; **a appuyé** les demandes du Groupe d'experts EATL et du Groupe de travail sur l'économie des transports (WP.5) et **a décidé** de soumettre à l'approbation du Comité exécutif (EXCOM) la prolongation de deux ans du mandat du Groupe d'experts EATL avec la possibilité d'une nouvelle prolongation afin de permettre au Groupe de poursuivre ses travaux; **a approuvé** la tenue d'une réunion ministérielle et **a invité** le secrétariat à l'organiser à l'automne 2012 ; **a remercié** le gouvernement de la Fédération de Russie pour le financement des travaux du projet; a également **remercié** le secrétariat de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE) pour son soutien politique et sa participation au financement de certaines activités liées au projet ; **a invité** les Comités directeurs des projets TEM et TER et le secrétariat de la CEE à étudier les possibilités d'interactions entre ces projets et le projet EATL ; a également **invité** les gouvernements, les organisations gouvernementales et non gouvernementales internationales, les institutions financières internationales, les entreprises et les donateurs à envisager de co-financer les futures activités du projet ; **a invité** en outre le secrétariat de la Commission économique et sociale des Nations Unies pour l'Asie et le Pacifique (CESAP) à participer activement aux travaux futurs du Groupe d'experts, en étroite collaboration avec le secrétariat de la CEE;

9. **A confirmé** l'importance de l'Accord AETR pour la sécurité des transports routiers internationaux et **a invité** les parties prenantes à se soutenir mutuellement pour un fonctionnement efficace du système de tachygraphe digital dans tous ses aspects;

10. **A confirmé** son soutien au Groupe d'Experts sur la législation ferroviaire pour un mandat de deux ans et **a souligné** l'importance de ce travail;

11. **A approuvé** le programme de la CEE au titre de la Décennie d'action pour la sécurité routière (2011–2020) (ECE/TRANS/2012/4 et Corr.1 et Corr.2); **s'est félicité** des différentes activités entreprises par le secrétariat pour soutenir la Décennie ; et **a prié** le Groupe de travail de la sécurité et de la circulation routières (WP.1) de coordonner et de contrôler la mise en œuvre du programme, en étroite collaboration avec les autres organes subsidiaires du Comité qui traitent de la sécurité routière (WP.29, WP .15, SC.1, WP.6) et de le tenir régulièrement informé;

12. **A prié** le secrétariat de continuer à consulter l'ensemble des parties prenantes, en particulier la Commission européenne, afin d'explorer de quelle manière la CEE pourrait au mieux prêter assistance à la mise en place et l'exploitation d'une base de données européenne sur les bateaux de navigation intérieure, dans laquelle figureraient tous les bateaux de navigation intérieure susceptibles d'être exploités sur les voies navigables européennes;

13. **A entériné** les résultats d'activités récentes du secrétariat, des Parties contractantes et du Groupe de travail des problèmes douaniers intéressant les transports (WP.30) visant à renforcer la Convention TIR; **a soutenu** ces activités ainsi que la poursuite du projet eTIR; et a **approuvé** la prolongation pour 2012 du mandat du Groupe spécial informel d'experts sur les aspects théoriques et techniques de l'informatisation du régime TIR (WP.30/GE.1); **a encouragé** toutes les parties contractantes à participer activement aux activités du projet eTIR;

14. Etant donné les retards prévus pour l'entrée en vigueur des nouveaux règlements et de leurs amendements, gérés par le WP.29, en raison des règles juridiques qui stipulent que les nouveaux règlements et amendements doivent être notifiés simultanément dans les langues authentiques prévues par l'Accord (anglais, français et russe, dans le cas des accords relatifs aux véhicules) **est convenu** de prier l'EXCOM d'appuyer le renforcement du secrétariat;

15. **A approuvé** le « Plan d'action de la CEE pour la promotion des systèmes de transport intelligents qui comprend 20 initiatives à l'échelle mondiale sur la période 2012–2010 » et **a demandé** au secrétariat de reproduire le texte consolidé du plan d'action en annexe au rapport;
16. **A prié instamment** les Parties contractantes à l'Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par route (ADR), non encore Parties au Protocole de l'ADR, de prendre les mesures voulues pour permettre l'entrée en vigueur du Protocole de 1993 portant modification des articles 1 (a), 14 (1) et 14(3) (b) de l'ADR ; **a rappelé** aux Parties contractantes à l'Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par voies de navigation intérieures (ADN) de soumettre sans délais les diverses notifications requises en vertu de l'ADN, notamment les renseignements sur les autorités compétentes, si elles ne l'ont pas déjà fait; **a vivement encouragé** les pays adhérents à l'Accord sur le trafic international des marchandises par chemins de fer (SMGS), notamment ceux qui ne sont pas membres de l'Union européenne ou qui ne sont pas partie contractante au Règlement concernant le transport international ferroviaire des marchandises dangereuses (RID), à être représentés aux sessions de la Réunion commune RID/ADR/ADN;
17. **A invité** les gouvernements des pays Membres de la CEE, conformément aux Résolutions no. 259 et no. 260 adoptées lors de sa soixante-et-onzième session, à soumettre les résultats des recensements aux dates limites fixées par les Résolutions du CTI;
18. **A approuvé**, dans leur ensemble, tous les rapports et activités connexes de ses organes subsidiaires et **a demandé** au secrétariat d'incorporer les références pertinentes dans le rapport complet du CTI, sur la base de l'ordre du jour annoté;
19. **A approuvé** l'évaluation biennale des travaux du Comité pour 2010–2011 (ECE/TRANS/2012/7);
20. **A invité** les pays qui ne l'ont pas encore fait, à devenir, dès que possible, Parties contractantes aux accords et conventions relevant du domaine des transports;
21. **A approuvé** les mandats et règlements intérieurs, nouveaux ou modifiés, des groupes de travail SC.2 (ECE/TRANS/SC.2/2011/3), SC.3 et SC.3/WP.3 (ECE/TRANS/SC.3/191/Add.2), WP.5 (ECE/TRANS/WP.5/2011/2), WP.6 (ECE/TRANS/WP.6/161), WP.24 (ECE/TRANS/WP.24/2011/9); SC.1 (ECE/TRANS/SC.1/377/Add.1/Rev.1) et WP.30 (ECE/TRANS/WP.30/2011/10); et **a approuvé** le renouvellement des mandats et règlements intérieurs actuels du WP.1 (ECE/TRANS/WP.1/100/Add.1), du WP.11 (ECE/TRANS/WP.11/122/Add.1), du WP.15 (ECE/TRANS/WP.15/190/Add.1) et du WP.29 et de ses organes subsidiaires (GRB, GRE, GRPE, GRRF, GRSG et GRSP) (TRANS/WP.29/690 et amend. 1);
22. **A adopté** les propositions sur l'examen de la réforme de la CEE dans le domaine des transports et sur la prolongation pour cinq ans de ses groupes de travail avec les mandats tels qu'approuvés ci-dessus, telles que formulées dans le document informel no. 13; **a examiné** et fortement **appuyé** la note de synthèse en vue de l'examen de la réforme de la CEE, ainsi que le document-type « Renseignements demandés par le Comité exécutif EXCOM en vue de l'examen de la CEE », y compris les annexes 1 et 2, préparés par le secrétariat; **est convenu** d'utiliser ces documents, qui reprendront tous les commentaires reçus des Pays membres d'ici le 9 mars 2012, lors du compte-rendu qui sera fait à l'EXCOM; et **a prié** le Président et la Directrice de la division des transports de présenter ces propositions à la prochaine réunion de l'EXCOM;
23. **A adopté** son programme de travail pour 2012–2013 (ECE/TRANS/2012/9) ainsi que le plan d'évaluation pour 2012–2013 (ECE/TRANS/2012/10); **a approuvé** le projet de cadre stratégique pour la période biennale 2014–2015 pour le sous-programme sur les transports (ECE/TRANS/2012/11);

24. **A adopté** son programme de travail pour 2012–2016 (ECE/TRANS/2012/12);
25. **A adopté** la liste de ses réunions pour 2012 et pour la période allant de janvier à mars 2013 (ECE/TRANS/2012/13);
26. En raison des responsabilités accrues du CTI et de ses organes subsidiaires pour faire face au nombre croissant des défis à relever par le secteur des transports alors que l'économie et le commerce se rapportent à la planète entière, a **décidé** d'étendre le nombre des vice-présidents du CTI à trois et la composition du Bureau jusqu'à un quart des Etats membres de la CEE, y compris son président et ses vice-présidents;
27. **A élu**, M. Jerzy Kleniewski (Pologne), président, ainsi que M. Jean-Paul Gailly (Belgique), M. Sergey Andreev (Fédération de Russie) et Mme Isabelle Paillet (France) vice-président(e)s, pour ses sessions de 2013 et 2014 et les membres du Bureau suivants pour 2012–2013:
- |                                |                |
|--------------------------------|----------------|
| M. Björn Oriwohl               | (Allemagne)    |
| M. Zdenko Antesic              | (Croatie)      |
| M. Gogita Gvenetadze           | (Géorgie)      |
| M. Antonio Erario              | (Italie)       |
| M. Bob Oudshoorn               | (Pays-Bas)     |
| M. Claudiu Octavian Dumitrescu | (Roumanie)     |
| M. Jean-Claude Schneuwly       | (Suisse)       |
| M. Björn Stafbom               | (Suède)        |
| M. Seref Tabak                 | (Turquie)      |
| M. Abdusamat Muminov           | (Ouzbékistan); |
28. **A exprimé** ses chaleureux remerciements à M. Erdem Direkler pour avoir dirigé avec succès les débats du Comité en tant que Président durant ces deux dernières années;
29. **A adopté** la liste des principales décisions prises à sa soixante-quatorzième session.
-